

Rapport de l'atelier de lancement du Système National d'informations sur la Biodiversité (SENBIO-INFOS)

Le jeudi 27 octobre 2016, s'est tenu l'atelier de lancement du Système National d'informations sur la Biodiversité (SENBIO-INFOS). Cette rencontre a eu lieu à l'amphithéâtre du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) en présence du Directeur de Cabinet du Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, du Point Focal de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), du représentant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et de divers acteurs s'activant dans le domaine de la protection, de la conservation et de la valorisation de la biodiversité.

L'agenda de cette cérémonie de lancement a été marqué par trois événements majeurs : (i) la cérémonie d'ouverture, (ii) la présentation de SENBIO-INFOS, et (iii) la lecture de la proposition de charte suivie de discussions.

1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Souleymane Diallo, Directeur de Cabinet du MEDD. Elle a été ponctuée respectivement par les discours du Coordonnateur de SENBIO-INFOS, du représentant du MESR et celui du Directeur de Cabinet.

A l'entame de son propos, le Coordonnateur de SENBIO-INFOS a tenu à adresser ses remerciements au Consortium du projet pour leur esprit de partenariat, à l'ensemble des parties prenantes de la biodiversité pour leur engagement en faveur de cette cause commune. Il a en outre témoigné sa gratitude à la diversité de participants que sont les acteurs de la conservation et ceux de la valorisation de la biodiversité, sans oublier la presse. Il en a profité pour remercier particulièrement l'Union Européenne qui a financé ce projet à travers le GBIF et le BID ainsi que la Direction des Parcs Nationaux (DPN), Point Focal de la CDB pour l'accompagnement permanent depuis l'ébauche d'idée de projet. Après ces mots de salutation et de remerciement, le coordonnateur de SENBIO-INFOS, par ailleurs Directeur de l'Institut des Sciences de l'Environnement (ISE), s'est dit honoré de la confiance que le Consortium accorde à l'ISE et s'est engagé à ce relever ce nouveau défi tel qu'il en a été lors de



l'élaboration de la Monographie Nationale sur la Biodiversité dans la fin des années 90. Il a également rappelé l'importance de la biodiversité comme moteur de développement et a précisé que cet atelier est le point de départ pour réussir le pari de la mobilisation et du partage de l'information sur la biodiversité.

A la suite du coordonnateur de SENBIO-INFOS, le représentant du MESR, Monsieur Joseph Sarr, par ailleurs Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques et représentant du Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, a remercié l'ensemble des participants au nom de sa hiérarchie. Dans son allocution, il est revenu sur le potentiel important dont dispose le Sénégal en termes de biodiversité et sur la nécessité de le gérer de façon rigoureuse en s'appuyant sur des informations fiables. Or ces informations, bien qu'elles existent, sont souvent dispersées. Leur prise en compte pour une bonne gestion de la biodiversité nécessite alors qu'elles soient partagées de façon volontaire, dans le respect de certaines règles de confidentialité. Monsieur Sarr a terminé son discours en témoignant sa fierté de constater qu'une grande partie des membres du consortium du projet étaient affiliés à la Faculté des Sciences et Technique tout en déplorant la non implication du Département de Physique dans l'élaboration du projet.

Le Directeur de Cabinet du MEDD a, dans son allocution, procédé aux salutations d'usages et s'est dit honoré de représenter son Ministre à cet atelier de lancement. Cet honneur est d'autant plus grand que le projet SENBIO-INFOS vise à apporter une solution au problème de partage de l'information sur la biodiversité. Monsieur Diallo a justifié la nécessité d'atteindre les objectifs du projet en faisant un rappel sur les efforts que le Sénégal consent depuis des années en vue de préserver la biodiversité. Il s'agit notamment de la création d'aires protégées, de l'élaboration de textes juridiques et réglementaires, de la signature et de la ratification de traités internationaux tels que la CDB et de l'élaboration de la Monographie Nationale sur la Biodiversité. Ainsi, le projet SENBIO-INFOS devrait permettre de faciliter la gestion des informations par leur centralisation pour une gestion efficace de la biodiversité. Le Directeur de Cabinet a terminé son propos en invitant les parties prenantes de cette rencontre à signer la Charte qui devrait permettre à termes de réactualiser la Monographie de 1998 et a déclaré ouvert l'atelier de lancement de SENBIO-INFOS.

2. Présentation du projet SENBIO-INFOS

La cérémonie d'ouverture a été suivie de la présentation du projet SENBIO-INFOS par son Coordonnateur, le Pr Bienvenu Sambou. La présentation a été structurée autour de huit



This programme is funded by the [European Union](#)

points : la justification du projet, ses objectifs, les résultats attendus (ou livrables), les modalités et le calendrier d'exécution, le suivi-évaluation, la composition du consortium du projet et enfin l'implication des autres parties prenantes (CF présentation Power Point).

Après cette présentation, une série de questions a été posées en vue de mieux expliciter certains aspects du projet. Les questions posées étaient relatives à :

- Une clarification sur la composition du comité de suivi-évaluation où il est noté la présence de l'ISRA et de deux représentants du secteur privé ;
- La volonté du CRODT de participer à la mise en œuvre du projet et d'apporter son expertise lors de la session de formation prévue par le projet ;
- Au souhait de l'UICN d'être associé au projet ;
- A la nécessité d'intégrer au projet toutes les parties prenantes qui s'activent dans le domaine de la biodiversité (agro-industrie, ressources halieutiques, médecine alternative, etc.)

Les réponses à ces préoccupations ont été apportées par le Coordonnateur qui a rappelé que le projet est ouvert à tous les secteurs touchant à la biodiversité et a précisé la nécessité qu'une partie des membres du Consortium, signataires de l'engagement auprès de GBIF de faire partie des organes de mise en œuvre. Après ces éléments d'éclairage, la séance a été suspendue afin de procéder à la pause-café et d'organiser le point de presse. La pause-café a servi de prétexte pour organiser une exposition sur la valorisation de la biodiversité. Les structures exposantes étaient : Esteval, Nyara, Vins du Sahel et Wa Yabi distribution de Produits Locaux Sénégalais.

3. Présentation du projet de Charte collaborative et discussions

Cette troisième étape de l'atelier de lancement a été tenue sous la modération du Colonel Amadou Mactar Niang, Ingénieur des Eaux et Forêts à la retraite et ancien Directeur du Centre Suivi Ecologique (CSE). Le Modérateur a fait un rappel des objectifs de l'atelier avant de donner la parole au Dr Tahibou Ba du CSE afin qu'il procède à la présentation de la proposition de charte. Dans son propos, Dr Ba a rappelé l'existence de plusieurs formats de chartes et a précisé que celle-ci était une proposition. Il a également exprimé la nécessité d'avoir davantage d'informations sur la biodiversité en vue de mieux influencer la prise de décisions. A titre d'exemple, il a cité la CDB qui est peu connue et possède peu de moyens pour la mise en œuvre de ses objectifs. Après avoir fait la lecture de la charte, Dr Ba a précisé que la charte doit être signée par les personnes morales des structures concernées pour en assurer la pérennité.



This programme is funded by the [European Union](#)

A la suite de cette dernière présentation, les discussions ont été ouvertes et ont montré qu'il y a une appréciation favorable du projet SENBIO-INFOS qui constitue une bonne initiative du point de vue de l'ensemble des participants. Les discussions ont porté principalement sur les points suivants :

- ***Par rapport au Projet SENBIO-INFOS :***

- Nécessité de réfléchir dès à présent sur les moyens de prendre en charge le caractère dynamique de la biodiversité ;
- Besoin de réfléchir sur la mise en place d'un cadre institutionnel pour assurer la pérennité du projet et permettre l'actualisation des données qui y seront enregistrées ;
- Impliquer le Département de Physique de l'UCAD au projet du fait de fortes relations entre la physique et la biodiversité ;
- Donner davantage d'informations sur le renforcement de capacités prévu dans le cadre du projet
 - Renforcer la participation du secteur privé dans le projet ;
 - Mettre en place des mécanismes de financement durable pour anticiper sur la fin du projet qui est actuellement financé par l'Union Européenne. Par exemple, les institutions du consortium peuvent allouer une part de leur budget à son fonctionnement. Cela permettrait au Sénégal d'assurer un leadership en participant au financement de ce projet. Le point focal de la CDB est particulièrement interpellé pour assurer la pérennité de la base de données ;
 - Prendre en compte les attentes des utilisateurs potentiels de la base de données dans sa phase de conception ;
 - Prendre en compte l'actualisation des données qui seront dans la base de données ;
 - Mieux indiquer le lien entre SENBIO-INFOS et des structures comme le CSRPS
 - Mieux définir le type de données à partager, les modalités de leur collecte et de leur gestion
 - Prêter attention à la méthodologie utilisée pour la collecte des données publiées dans la base de données pour en assurer la fiabilité et la comparabilité ;



This programme is funded by the [European Union](#)

- Mieux préciser le positionnement de cette base de données par rapport au système statistique national (ANSD) ;
 - Trouver des mécanismes internes pour assurer la pérennité de la base de données
 - Mieux impliquer les organisations de défense de l'environnement dans le projet.
-
- **Concernant la charte :**
 - Définir certains termes dans la charte : partage, données sensibles, données stratégiques ;
 - Garder à l'esprit le caractère d'une charte qui implique un engagement et des attentes ;
 - Parler de protocole en lieu et place de charte car c'est un engagement ;
 - Envoyer la charte aux participants de l'atelier pour qu'ils l'analysent davantage dans leurs structures respectives ;
 - Faire une référence au cadre de gouvernance (gouvernance verte, PSE, SNDD) et du cadre réglementaire de partage des données au plan international dans le Préambule de la charte ;
 - Intégrer la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans la charte pour mieux impliquer le secteur privé au projet ;
 - Mieux structurer la charte pour faire ressortir les implications de sa signature (en termes d'attentes et de gains) pour qu'elle ait une chance d'être signée par le secteur privé car il s'agit d'un engagement ;
 - Enlever toute la partie concernant la présentation et la justification du projet et ne laisser dans la charte que les points sur lesquels les signataires vont apporter leur engagement ;
 - Mieux expliciter ce que gagne le secteur privé en signant la charte (des incitations ?)
 - Indiquer dans la charte ce qui est concrètement attendu de ses signataires potentiels ;
 - La charte doit être plus précise et plus concise (maximum deux pages) ;



This programme is funded by the [European Union](#)

- Donner plus d'informations sur l'accès à la base de données indépendamment du portail du GBIF ;

Indiquer la procédure à suivre pour la signature de la charte (organisation d'une conférence ? déplacement des membres du consortium vers les institutions ?).

Les structures suivantes ont d'ores et déjà donné leur consentement pour signer la charte : Laboratoire National de Recherche Vétérinaire (LNRV) de l'ISRA, l'Association Sénégalaise des Amis de la Nature (ASAN).

A la suite des différents intervenants, le Coordonnateur, Dr Ba et l'Assistante du projet (Dr Fatimata Niang-Diop) ont exprimé leur satisfaction pour la pertinence des questions qui témoigne de l'intérêt porté à SENBIO-INFOS. Ils ont aussi apporté des éléments de réponse notamment :

- en invitant le secteur privé à décliner ses attentes par rapport au projet ;
- en invitant les institutions nationales à participer au financement du projet ;
- en présentant les avantages en termes de gain de temps dans la collecte de l'information que le secteur privé peut tirer du projet ;
- en donnant des précisions sur le traitement dont feront l'objet certaines données « sensibles » ou « stratégiques » ;
- en précisant que l'identification des structures qui ouvrent dans le domaine de la biodiversité,
- en apportant des précisions sur les thématiques qui seront abordées lors de la session de formation ;
- en précisant que la durabilité du projet a été prise en compte durant la phase d'élaboration du projet qui à termes devrait permettre d'alimenter le Centre d'échanges sur la biodiversité (*Clearing-House Mechanism* ou CHM) et en prenant acte des propositions faites dans le sens de la pérennisation de la base de données.

4. Synthèse et clôture des travaux

La synthèse des échanges a été réalisée par le Modérateur qui a insisté sur le consensus qui se dégage autour de l'importance de la biodiversité au Sénégal et sur la nécessité de mieux partager l'information la concernant. Il a ensuite rappelé l'importance de la bonne gouvernance qui nécessite une bonne information pour la gestion de la biodiversité avant de préciser l'apport de SENBIO-INFOS dans la prise en charge de ces questions. Il a en outre



This programme is funded by the [European Union](#)

rappelé le rôle important de l'ISE dans la production des documents nationaux sur la biodiversité. Par ailleurs, il est revenu sur attentes soulevées à l'issue des discussions. Ces attentes sont relatives à la signature de la charte, au renforcement de capacités et à la nécessité de mettre en place une base de données fonctionnelle. Au delà de ces attentes, le Modérateur a fait un rappel concernant les préoccupations des participants. Il s'agit notamment :

- d'affiner la charte en y intégrant les attentes et les engagements attendus ;
- d'assurer la pérennité de SENBIO-INFOS ;
- de définir les concepts utilisés dans la charte ;
- de définir le mode de gestion des données ;
- de prendre en compte le caractère dynamique de la biodiversité ;
- d'internaliser le financement du projet pour assurer sa durabilité ;
- d'ouvrir davantage le projet aux acteurs de la société civile et aux organisations de défense de l'environnement ;
- d'intégrer le Plan National de Géomatique au projet ;
- de mieux administrer la notion de partage de données, dans ce sens, l'ANSD devrait jouer sa partition.

Au terme de l'exposé du Modérateur, le coordonnateur de SENBIO-INFOS a procédé à la clôture de l'atelier en adressant ses remerciements au Modérateur, aux autorités du MEDD, à l'ensemble des participants à qui il a demandé de bien vouloir aider à relayer l'information aux autres institutions, au secteur privé et aux PME travaillant dans la valorisation de la biodiversité.

Fait à Dakar, le 31 octobre 2016
Sara Danièle Dieng, ISE
Commandant Mamadou Daha Kane, DPN



This programme is funded by the [European Union](#)